

A l'attention de tous(tes) les licenciés(es) FFME REUNION

Saint Leu, le 06 juillet 2021

Objet : Diminution exceptionnelle de la cotisation régionale 2022

Chères licenciées, chers licenciés

Dans le cadre de la campagne « Subventions 2021 », la Ligue FFME REUNION a présenté plusieurs demandes de subventions dont une à destination des clubs FFME REUNION (AAP Fonds de solidarité).

Un travail administratif important et un suivi des dossiers avec nos interlocuteurs locaux nous ont permis d'obtenir un soutien financier exceptionnel qui s'inscrit dans le cadre d'un plan de relance général de nos pratiques, suites aux difficultés rencontrées pendant cette crise sanitaire.

Vous avez été nombreuses et nombreux à « subir » un ensemble de restrictions liées à votre pratique de club, et ce en lien avec les mesures sanitaires appliquées par les autorités locales et nationales. Je tiens à vous remercier pour votre fidélité envers votre club et la fédération.

Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer une réduction exceptionnelle de la cotisation régionale 2022 d'un montant de 7 euros.

Ce qui signifie qu'à la rentrée sportive 2022, votre cotisation club en sera réduite d'autant.

Sachez que notre volonté de vous accompagner au mieux dans vos pratiques est une priorité. Aussi, il nous paraissait important de soutenir votre engagement fédéral dans la mesure de notre possible.

Je vous souhaite une très belle fin de saison. Et je vous dis à la rentrée d'Août !

Prenez soin de vous

Cordialement

Juliette PAYET
Présidente de la ligue Réunion Montagne et Escalade


**LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE
ET DE L'ESCALADE (FFME)**
125 avenue du Général Lambert
97436 SAINT LEU
Tél : 02 62 34 91 02 Gsm : 06 92 64 64 10
ligue@ffme974.org www.ffme974.org
Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports
affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z